

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 18 octobre

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin et Ward.

Le procès-verbal de la dernière réunion de cette Commission (16 octobre) est amendé par l'explication que les mots "et que, jusqu'à ce que M. Montbriand ait produit son rapport à cette Commission, aucunes nouvelles réparations ne soient commencées au toit de l'hôtel de ville" n'empêchent pas les ouvriers employés aux réparations de la couverture de l'hôtel de ville de continuer les réparations en train, c'est-à-dire de couvrir les parties de la toiture qu'ils ont découvertes.

1.—Soumise et lue l'expertise demandée à M. L.-R. Montbriand, à la dernière séance de cette Commission, sur les réparations de la couverture de l'hôtel de ville.

Après une longue discussion,

M. l'échevin Giroux

Propose: Que soient continuées comme elles ont été commencées et comme elle se sont poursuivies jusqu'à présent les réparations à la toiture de l'hôtel de ville, en tant que les fonds à la disposition de cette Commission le permettront et sous la surveillance de M. L. R. Montbriand, architecte.

M. l'échevin Lévy propose en

Amendement: Que M. L. R. Montbriand soit prié de fournir à cette Commission des devis (spécifications) et estimés des réparations restant à être exécutées à la toiture de l'hôtel de ville; d'indiquer aussi le mode le plus pratique de continuer et de terminer ces réparations, et que les travaux au toit de l'hôtel de ville soient suspendus jusqu'à ce que M. Montbriand ait fait rapport.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Ward et Lévy—2.

Contre: Giroux, Martin et Labrecque—3.

Ledit amendement est ainsi négatif; et la proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmative. (M. l'échevin Lévy dissident).

Adjournement.

L. de MONTIGNY,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 18 OCTOBRE

ORDRE DU JOUR

REGLEMENTS

1. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* bonnes mœurs. (Lapointe, L. A.)
2. 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie du Chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville. (Martin, J.-B.-A.)
3. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Dorchester et autres rues. (Yates).
4. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
5. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* fonds de retraite pour les employés municipaux. (Gadbois).
6. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50. (Larivière).
7. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 340. (Larivière).
8. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des tramways d'établir un transbordeur de charbon. (Larivière).

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 18th of October.

Present: Ald. Labrecque, chairman, Giroux, Lévy, J. B. A. Martin and Ward.

The minutes of last meeting (October the 16th), were amended by explaining that the words: "and that, until Mr. Montbriand has filed his report with the Committee no new repairs shall be proceeded with" do not mean that the men employed for the repairing of the City Hall roof shall cease from proceeding with the repairs which are being made; that is to say to cover portions of the roof which have been uncovered.

1.—Submitted and read the report, asked from Mr. R. Montbriand, at the last meeting of this Committee, *re* the repairs to the City Hall roof.

After a lengthy discussion,

Ald. Giroux

Moved: That the repairs to the City Hall roof be continued as they have been going on up to this date; as long as funds at this Committee's disposal are available. The work to be under the supervision of Mr. L. R. Montbriand, architect.

Ald. Lévy moved in

Amendment: That Mr. R. Montbriand, architect, be instructed to supply this Committee with specifications and estimates of the repairs remaining to be made to the City Hall roof; to show the most practical mode of carrying on and completing said repairs, and that the work to the roof be suspended until Mr. R. Montbriand has made a report thereon.

The said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Ward and Lévy—2.

Nays: Giroux, Martin and Labrecque—3.

The said amendment was thus lost; the main motion being put, it was carried. (Ald. Lévy dissenting).

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 18th OF OCTOBER

ORDER OF THE DAY.

BY-LAWS

1. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* good morals. (Lapointe, L. A.)
2. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Railway to enter the City. (J. B. A. Martin).
3. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Dorchester street and on other streets. (Yates.)
4. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
5. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* pension fund for civic employes. (Gadbois.)
6. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50. (Larivière.)
7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 340. (Larivière.)
8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the M. S. R. Co. to erect a coal conveyer. (Larivière.)